



Charles Dobson

Avocat en gestion des connaissances, Litiges

Toronto

(416) 862-6581

cdobson@osler.com

Admission au Barreau: Ontario, 2009

Domaines d’expertise

[Recherche](#)

[Litiges](#)

[Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)

[Actions collectives](#)

Charles est l’avocat responsable de la gestion des connaissances pour l’équipe litiges et règlement de différends d’Osler. Il travaille en étroite collaboration avec les avocats plaidants du cabinet pour offrir un service d’excellence aux clients. Charles veille à ce que les connaissances institutionnelles du cabinet soient saisies, affinées et accessibles. Il se concentre particulièrement sur l’utilisation de la technologie pour faire émerger des idées, résoudre des problèmes et créer de nouveaux outils, tout en visant toujours à accroître l’efficacité et la qualité du travail de plaidoyer du cabinet.

Dans cette optique, Charles est profondément impliqué dans les projets d’innovation du cabinet, tant au sein du service Litiges et règlement de différends qu’à l’échelle du cabinet. Avant de se joindre à Osler, Charles était associé dans un cabinet spécialisé en litige et, auparavant, sociétaire au sein du service du litige d’un autre cabinet d’avocats national.

Engagement communautaire

- Membre du conseil d’administration, section de Toronto du Club alpin du Canada
- Bénévole, Ontario Alliance of Climbers

Qualifications

Formation

- Faculté de droit d’Osgoode Hall, LL. B.
- Université de Calgary, BA (avec distinction)

.....

Langues

- anglais

.....

Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau de l'Ontario
- The Advocates' Society
- Conseil consultatif sur la gestion des connaissances, Practical Law Canada